

## Le traitement des bourses d'études prend du retard

La saison 2017-2018 des applications pour les bourses d'études est ouverte depuis peu. Problème: les quelque 53.000 demandes introduites lors de la période 2016-2017 n'ont pas encore toutes été traitées, rappellent conjointement la Ligue des Familles et la Fédération des étudiants francophones (FEF). En plus d'avoir provoqué un certain retard dans la prise en charge de dossiers, le nouveau règlement des conditions d'octroi est accusé d'avoir plongé une série d'étudiants dans l'incertitude. Depuis octobre 2016, par exemple, des seuils de revenus minimaux verrouillent l'accès aux bourses. Autre nouveauté, les ressources des colocataires sont également prises en compte dans le calcul des revenus du boursier. Résultat: des dossiers ont été refusés en cours d'année à l'aune de ces nouveaux critères. En réaction aux critiques, le ministre Jean-Claude Marcourt a approuvé début juin un avant-projet d'arrêté dans le but d'adapter ce nouveau régime controversé. *«Les acteurs ont été consultés»,* garantit son porte-parole, qui réclame un peu de patience. *«L'administration a organisé le travail de ses agents pour pouvoir traiter les dossiers qui ont été refusés; ils seront une nouvelle fois analysés sous l'angle de la nouvelle réglementation. Ces procédures prennent du temps, et les dernières évolutions politiques n'ont pas aidé à en gagner.»* **A.-S.T.**